



c'est mon
conseil communautaire

Liste des délibérations du
21 octobre 2025
Salle du conseil communautaire
La Villedieu-du-Clain



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 21 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 21 octobre 2025 à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : Mardi 14 octobre 2025.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : Vendredi 24 octobre 2025.

Date d'affichage : Vendredi 24 octobre 2025.

Présents :

ASLONNES	M. BOUCHET et Mme GRÉMILLON ;
CHATEAU-LARCHER	M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;
FLEURÉ	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
GIZAY	M. GRASSIEN ;
ITEUIL	Mmes MICAULT, BERNE, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	Mme BOUTILLET et M. RICHARD (se retire à la délibération n°2025-120) ;
MARIGNY-CHÉMEREAU	M. PROUST (S) ;
MARCAY	Mme GIRARD ;
NIEUIL-L'ESPOIR	MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mme GERMANEAU ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	MM. BUGNET et PICHON, Mmes BRUNET et RENOUARD ;
ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
SMARVES	MM. GODET, SAUZEAU, Mmes PAIN-DEGUEULE et ROUSSEAU ;
VERNON	MM. HERAULT et REVERDY ;
VIVONNE	Mmes BERTAUD, GRÉMILLON, MM. QUINTARD et BARBOTIN.

Excusés et représentés :

NIEUIL L'ESPOIR	Mme AVRIL a donné pouvoir à Mme GERMANEAU ;
VIVONNE	Mme PROUTEAU a donné pouvoir à Mme BERTAUD ; Mr GUILLON a donné pouvoir à Mme GRÉMILLON.

Excusés :

DIENNE	Mme MAMES et M. BOTTREAU (S) ;
GIZAY	M. MORILLON (S) ;
MARCAY	M. CHARGELÈGUE ;
MARIGNY-CHEMEREAU	Mme NORESKAL ;
MARNAY	M. CHAPLAIN et Mme LAVENAC (S) ;
ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ	Mme SAVIGNY.

Secrétaire de séance : M. MARCHADIER.

Assistaient à la séance : MM. MEYNIER, CRÉMOUX, WEBER et Mme DOUTRE.
Communauté de communes des Vallées du Clain.

* (S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 21 octobre 2025 est la suivante :

2025/120 – Pôle ressources – Acquisition d'un terrain et d'une maison pour agrandissement de la maison de santé de Vivonne

Rapporteur : M. Gilbert BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2025/121 – Pôle ressources – décisions modificatives

Rapporteur : M. Gilbert BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2025/122 – Pôle ressources RH – Adhésion à la convention de participation mutuelle santé du centre départemental de gestion de la Vienne et fixation de la participation financière mensuelle aux agents communautaires

Rapporteur : M. Rémy MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2025/123 – Pôle ressources RH - Convention d'adhésion au service de Médecine de prévention du Centre Départemental de Gestion de la Vienne

Rapporteur : M. Rémy MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2025/124 – Pôle ressources RH - Suppression d'un poste d'adjoint administratif TC

Rapporteur : M. Rémy MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

2025/125 – Pôle aménager développer – attribution d'un fonds de concours pour la commune de Vivonne

Rapporteur : M. Gilbert BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2025/126 – Pôle aménager développer - Vente d'une parcelle de 1800 m² sur la ZAE de La Clie à la EFRM E.I ROUAULT Matthieu

Rapporteur : M. Francis GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2025/127 – Pôle aménager développer - Vente d'une parcelle de 8000 m² sur la ZAE d'Anthyllis à la SARL CASSERON IRRIGATION

Rapporteur : M. Francis GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2025/128 - Pôle 3R: Stratégie de déploiement de la gestion des biodéchets : lancement d'une phase expérimentale 2025-2026

Rapporteur : Mme Sandra GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2025/129 - Pôle 3R - Conclusion d'un contrat de reprise entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et la société SUEZ pour la reprise et le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la collecte sélective

Rapporteur : Mme Sandra GIRARD

Approuvé à l'unanimité.

2025/130 - Pôle vivre et grandir – autorisation d'une convention de mise à disposition d'un personnel communal de Smarves dans le cadre d'un stage

Rapporteur : M. Rémy MARCHADIER

Approuvé à l'unanimité.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **lundi 03 novembre 2025 à 14h30**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain Conseil communautaire fixé au **Mardi 18 novembre 2025 à 18h00**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU

Le Secrétaire de séance
M. Rémy MARCHADIER

